

## Séance extraordinaire du 21 décembre 2019 (17 h 15)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le lundi 21 décembre 2020 à compter de 17 h 15, à huis clos en visioconférence, en vertu de l'arrêté ministériel n° 689 par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités de tenir les séances du Conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication, le tout, en raison de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 (coronavirus). La séance est ouverte sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, à laquelle sont présents:

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	André Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 5	Gilbert Viens
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière, et M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

### Ordre du jour

1. Entente de principe relative au projet d'entente de travail entre le personnel (cols bleus) et la Ville de Saint-Césaire pour 2021 à 2024 / Autorisation de signature *Point retiré de l'ordre du jour...*
2. Entente de principe relative au projet d'entente de travail entre le personnel cadre et la Ville de Saint-Césaire pour 2021 à 2024 / Autorisation de signature
3. Règlement n° 2021-281 fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2021 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption
4. Règlement n° 2021-282 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2021 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption
5. Règlement n° 2021-283 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur le chemin Saint-François pour une dépense de 6 750 164 \$ et un emprunt maximal de 2 215 000 \$ pour en acquitter les coûts/ Adoption
6. Règlement n° 2021-284 décrétant des travaux de réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière nord et de remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir pour une dépense de 3 246 841 \$ et un emprunt maximal de 1 671 000 \$ pour en acquitter les coûts / Adoption
7. Entente de fin d'emploi dossier n° RH-0004-0421 / Autorisation de signature
8. SAAQ – Renouvellement contrat entretien ménager 2021 / Autorisation
9. Garage municipal – Renouvellement contrat entretien ménager 2021 / Autorisation
10. Ville de Farnham – Entente d'utilisation des installations aquatiques intérieures – Addenda / Approbation
11. Période de questions
12. Levée de la séance

**Séance extraordinaire du 21 décembre 2019 (17 h 15)**

Le point intitulé : *Entente de principe relative au projet d'entente de travail entre le personnel (cols bleus) ...* est retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance ultérieure. En conséquence la résolution 2020-12-431 est annulée.

**Résolution 2020-12-432**

**Entente de principe relative au projet d'entente de travail entre le personnel cadre et la Ville de Saint-Césaire pour 2021 à 2024 / Autorisation de signature**

---

**Considérant** le processus de négociation entre le personnel cadre et la Ville de Saint-Césaire;

**Considérant** l'entente de principe intervenue entre les parties le 10 décembre 2020;

**Considérant** que les parties en sont à finaliser les textes de l'entente de travail;

**En conséquence :**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'entériner l'entente de principe intervenue le 10 décembre 2020 entre le personnel cadre et la Ville de Saint-Césaire;

**Et résolu** de finaliser la préparation des textes conformément à l'entente de principe intervenue le 10 décembre 2020 et d'y apporter les ajustements nécessaires convenus entre les parties;

**Et résolu également** d'autoriser le maire, M. Guy Benjamin, et la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de l'entente de travail.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2020-12-433**

**Règlement n° 2021-281 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2021 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption**

---

**Considérant** qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2021-281 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

**Considérant** que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

**Considérant** que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement n° 2021-281 sont dûment accomplies;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

Séance extraordinaire du 21 décembre 2019 (17 h 15)

**Et résolu** que le règlement intitulé « règlement n° 2021-281 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2021 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

#### Résolution 2020-12-434

#### **Règlement n° 2021-282 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2021 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption**

---

**Considérant** qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2021-282 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

**Considérant** que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

**Considérant** que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement n° 2021-282 sont dûment accomplies;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** que le règlement intitulé « règlement n° 2021-282 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2021 » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2020-12-435

#### **Règlement n° 2021-283 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur le chemin Saint-François pour une dépense de 6 750 164 \$ et un emprunt maximal de 2 215 000 \$ pour en acquitter les coûts/ Adoption**

---

**Considérant** qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2021-283 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et publié, pour le bénéfice du public en général, sur le site internet de la Ville, avant la tenue de la présente séance;

**Considérant** que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** que le règlement intitulé «règlement n° 2021-283 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur le chemin Saint-François pour une dépense de 6 750 164 \$ et un emprunt maximal de 2 215 000 \$ pour en acquitter les coûts » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Séance extraordinaire du 21 décembre 2019 (17 h 15)

#### Résolution 2020-12-436

### **Règlement n° 2021-284 décrétant des travaux de réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière nord et de remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir pour une dépense de 3 246 841 \$ et un emprunt maximal de 1 671 000 \$ pour en acquitter les coûts / Adoption**

**Considérant** qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2021-284 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et publié, pour le bénéfice du public en général, sur le site internet de la Ville, avant la tenue de la présente séance;

**Considérant** que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** que le règlement intitulé «règlement n° 2021-284 décrétant des travaux de réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière nord et de remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir pour une dépense de 3 246 841 \$ et un emprunt maximal de 1 671 000 \$ pour en acquitter les coûts » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2020-12-437

### **Entente de fin d'emploi dossier n° RH-0004-0421 / Autorisation de signature**

**Considérant** le sommaire du service des Ressources humaines dans le dossier n° RH-0004-0421, le tout soumis sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.A.I.);

Après étude et considération;

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser la directrice générale et responsable du service des Ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les documents liés à la fin d'emploi de la personne concernée par le dossier n° RH-0004-0421.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2020-12-438

### **SAAQ – Renouvellement contrat entretien ménager 2021 / Autorisation**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du bureau de la SAAQ de Saint-Césaire auprès de Nettoyage Commercial Y.C. Enr. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 1 089,24 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, tel qu'il appert dans la proposition datée du 31 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Séance extraordinaire du 21 décembre 2019 (17 h 15)

**Résolution 2020-12-439**

**Garage municipal – Renouvellement contrat entretien ménager 2021 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du Garage municipal (110, route 112) auprès de Nettoyage Commercial Y.C. Enr. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 482,29 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, tel qu'il appert dans la proposition datée du 31 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2020-12-440**

**Ville de Farnham – Entente d'utilisation des installations aquatiques intérieures – Addenda / Approbation**

---

**Considérant** la demande de la Ville de Farnham pour l'ajout de cours de groupe à l'entente d'utilisation des installations aquatiques intérieures du Complexe sportif de la Ville de Saint-Césaire pour leurs résidents, tel que formulé en la résolution 2020-743;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'apporter un addenda n°2 à l'Entente d'utilisation des installations aquatiques intérieures de la Ville de Saint-Césaire avec la Ville de Farnham, à l'effet que les cours de natation privés et semi-privés fassent partie de ladite Entente d'utilisation et ce, pour la période déterminée du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 20 juin 2021;

**Que** le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière ou la directrice générale adjointe, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance.

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

**Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS PRÉVUS AU BUDGET DE L'ANNÉE 2021 POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2020-12-432, 2020-12-435, 2020-12-436, 2020-12-437, 2020-12-438, 2020-12-439.

---

Micheline Quilès  
Trésorière et directrice générale adjointe